



CDD a terme précis et renouvellement par avenant

Par **SophieBet**, le **08/12/2020** à **18:29**

Bonjour, je souhaiterais avoir des précisions sur cette situation : une salariée a été embauché pour un premier CDD à terme précis de 7 mois (remplacement congé mat), le contrat a été renouvelé 3 jours avant la fin de son CDD initial. Il a été renouvelé sous forme d'avenant jusqu'au retour de la salariée absente. La salariée est revenue plus tôt que prévu et la DRH a mit fin au contrat. Quelle est la position de la DRH dans ce cas?

Je vous remercie par avance

Par **P.M.**, le **08/12/2020** à **18:37**

Bonjour,

Il faudrait demander à la DRH sa position mais si le renouvellement qui aurait dû être un nouveau CDD est à terme imprécis, il s'arrête avec le retour de la personne absente...